

LE GOUVERNEMENT DE LA SASKATCHEWAN CONTINUE D'ACCROÎTRE LES MESURES DE SOUTIEN OFFERTES AUX ÉLÈVES ET AUX JEUNES APPRENANTS AYANT DES BESOINS PARTICULIERS

En ce début de nouvelle année scolaire, des milliers de jeunes apprenants et d'élèves de la prématernelle à la 12^e année recevront un soutien ciblé pour les aider à atteindre leur plein potentiel.

« Le mandat de ce gouvernement est de veiller à ce que tous les enfants et les jeunes de la Saskatchewan aient accès à une éducation de qualité », a déclaré le vice-premier ministre et ministre de l'Éducation, M. Gordon Wyant. « Nous sommes heureux d'avoir pu accroître les mesures de soutien offertes aux enfants et aux élèves ayant des besoins particuliers au cours de la dernière année, et nous espérons que les familles qui ont besoin d'aide profiteront des nombreux programmes mis en place. »

Les mesures de soutien nouvelles ou améliorées instaurées au cours de la dernière année, comprennent entre autres les suivantes :

- **Soutien intensif à l'apprentissage des jeunes enfants (ELIS)**
Fournit des fonds aux divisions scolaires pour développer les programmes de prématernelle destinés aux enfants ayant des besoins particuliers. Ce financement permettra, notamment, d'embaucher un plus grand nombre d'adjoints d'enseignement ainsi que d'obtenir des ressources spécialisées. Ce programme de soutien intensif a été mis en place pour la première fois en 2018 à Saskatoon et à Regina, et est maintenant offert aux collectivités de Moose Jaw, North Battleford, Prince Albert, Swift Current et Yorkton.
- **Soutien à l'apprentissage**
Accorde 285,5 millions de dollars aux divisions scolaires et au Conseil des écoles fransaskoises afin de financer des programmes destinés aux enfants nécessitant un soutien supplémentaire, y compris ceux qui ont des besoins particuliers. Le financement a été augmenté de 2,8 millions de dollars dans le budget de 2019-2020.
 - **Plan d'intervention et d'inclusion (PII)**
Les écoles collaborent avec les familles pour élaborer un PII. Ce plan est axé sur les résultats prioritaires en fonction des forces, des intérêts et des besoins de l'élève. Il décrit le soutien et les stratégies nécessaires, ainsi que la ou les personnes responsables d'offrir le soutien. Les progrès de l'élève sont suivis de près et le plan est adapté en fonction de l'évolution de ses besoins.
 - **Soutien en santé mentale**
Pour l'année scolaire 2019-2020, il est prévu que les divisions scolaires et le Conseil des écoles fransaskoises dépenseront plus de 31 millions de dollars pour retenir les services de conseillers, de psychologues et de travailleurs sociaux afin d'appuyer les élèves dans le système d'éducation.
- **Programme d'intervention précoce pour la petite enfance (ECIP)**
Œuvre auprès des familles de plus de 1300 enfants en Saskatchewan qui souffrent ou risquent de souffrir d'un handicap ou d'un retard de développement. Le personnel de l'ECIP détermine les domaines où des retards sont remarqués, améliore le développement de l'enfant et prête assistance aux parents. Le financement de ce programme a été augmenté pour atteindre

4,3 millions de dollars dans le budget de 2019-2020.

- **Les enfants d'abord**

Offre un soutien au développement de l'enfant à environ 1700 familles de la Saskatchewan. Les mesures de soutien comprennent des visites à domicile, des outils pour favoriser l'apprentissage et le développement, des services de santé mentale et des liens vers d'autres programmes communautaires.

- **Subvention pour accès accru**

Couvre des frais de personnel additionnels pour s'occuper d'un enfant ayant des besoins plus importants ou des comportements particulièrement difficiles, au moyen d'une subvention pouvant atteindre 2 000 \$ par mois offerte aux garderies licenciées de la Saskatchewan.

- **Programme d'apprentissage pour les jeunes enfants, intitulé *Children Communicating, Connecting and in Community***

Donne accès à des services d'intervention et de soutien précoces aux enfants d'âge préscolaire sourds ou malentendants ou qui interagissent avec des personnes de la communauté sourde et malentendante. Un soutien professionnel, donné notamment par des orthophonistes, est offert pour aider au développement du langage. Ce programme (en version orale ou en langage des signes) est mis en place à Saskatoon et à Regina.

- **Eagle's Nest Youth Ranch**

Le gouvernement a prévu dans le budget de 2019-2020 une augmentation de 77 000 \$ au financement destiné au Eagle's Nest Youth Ranch afin d'augmenter le personnel et les places pour aider les jeunes qui ont besoin de soutien scolaire supplémentaire.

Dans le cadre de l'*Accord entre le Canada et la Saskatchewan sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants*, les travaux se poursuivent également en vue d'offrir plus de formation aux éducateurs de la petite enfance sur la meilleure façon de soutenir les enfants ayant des besoins importants ou des comportements difficiles.

Accroître le soutien offert aux jeunes apprenants les plus vulnérables de la province demeure une priorité pour notre gouvernement, tout comme veiller à ce que tous les enfants de la Saskatchewan aient le meilleur départ possible dans la vie.

Renseignements :

Dale Hunter
Ministère de l'Éducation
Regina
Téléphone : 306-787-9501
Courriel : dale.hunter@gov.sk.ca
Tél. cell. : 306-529-9207